

# BioSoc – Bulletin sur la Biodiversité et la Société

Points saillants de la recherche sur la biodiversité et la société, la pauvreté et la conservation

NUMERO 5 : JUILLET 2006

## QUE VAUT VRAIMENT LA NATURE ? INVESTIR DANS LA BIODIVERSITE POUR REDUIRE LA PAUVRETE

On a longtemps argué qu'un environnement sain serait la clé d'une réduction de la pauvreté qui s'inscrit véritablement dans la durée. Tout récemment, l'évaluation des écosystèmes pour le Millénaire a souligné ce point, en mettant l'accent sur les liens entre la biodiversité, les services écosystémiques et le bien-être humain. Néanmoins, l'environnement en général – et la biodiversité en particulier – n'occupent toujours qu'une place tout à fait secondaire au rang des priorités du développement international. Un rapport récent de feu David Pearce, *Investing in Environmental Wealth for Poverty Reduction* tente de redresser la balance et passe en revue les preuves économiques qui parlent en faveur des investissements environnementaux pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

La réduction de la pauvreté exige d'augmenter et/ou d'améliorer les actifs des pauvres afin de générer des apports de revenus à long terme et un bien-être durable. Pour les pauvres, comme pour les pays pauvres, les actifs environnementaux peuvent constituer une forte proportion du total du patrimoine. Investir dans l'environnement pourrait donc être une façon efficace d'atteindre les OMD. Mais combien cela risque-t-il de coûter et quelle est l'efficacité réelle de cette approche ? Pearce estime qu'il faudra entre 60 et 90 milliards de dollars US par an au cours des 10 à 15 prochaines années pour assurer un environnement durable (OMD 7), et US\$80 milliards supplémentaires par an pour s'attaquer au changement climatique au cours du demi-siècle à venir. A elles seules, les aires protégées terrestres nécessiteront un investissement de près de \$8 milliards par an si l'on veut que les pauvres soient réellement dédommagés pour toute perte d'accès aux ressources que l'élargissement des aires protégées est susceptible d'entraîner – et il faudrait sans doute doubler ce chiffre pour les aires protégées marines.

Si certaines études récentes ayant soutenu que les bénéfices de la conservation dépassent les coûts sont peut-être trop sectaires, il existe des exemples qui illustrent clairement les cas où la conservation rapporte – et ceux où elle ne rapporte pas :

- L'aménagement **forestier** durable peut assurer des taux de rendement raisonnables – mais la récolte classique du bois d'oeuvre ou le défrichage à des fins agricoles ont des chances d'être plus rentables. La valeur économique de la bioprospection forestière reste aussi à démontrer – bien des choses dépendent des conditions contractuelles réellement négociées. Toutefois, la conservation des forêts peut valoir la peine si les avantages du stockage et du piégeage du carbone sont comptabilisés (rendement de <3:1 par rapport à la culture sur brûlis en Amazonie péruvienne) ou là où l'agroforesterie est une option viable (rendement de <6:1).
- La conservation des **récif coralliens** peut offrir des avantages importants (rendements de l'ordre de 1,3:1 à 6,5:1 selon les activités qui menacent le récif) – mais elle est souvent entravée par la nature ouverte de l'accès à la ressource.
- La conservation des **zones humides** produit un retour d'investissement de l'ordre de 1,2:1 à 7,4:1. La conversion des mangroves au profit de l'aquaculture de la crevette est étonnamment peu rentable (la conservation offre un retour d'investissement de 3:1 par rapport à l'élevage de crevettes en Thaïlande).
- La conservation de la **nature** peut générer des rendements négatifs en termes de manque à gagner dû à la perte d'accès aux ressources ou de PIB auquel il faut renoncer s'il faut laisser les terres inexploitées (un rendement de 0,2:1 au Kenya au début des années 1990). Toutefois, dans de bonnes conditions, les rendements peuvent être extraordinairement élevés (jusqu'à 2,3:1 dans les aires de conservation namibiennes) – notamment dans le secteur du tourisme, des ranches de gibier ou de la chasse.

Toutefois, à eux seuls, les investissements ne suffisent pas. Si les conditions ne sont pas réunies pour que les pauvres puissent tirer parti des avantages, les investissements sont voués à l'échec. Cela implique d'avoir en place des droits de propriété et des droits aux ressources solides et sûrs pour permettre aux

institutions communautaires de fonctionner de manière efficace ; un accès des pauvres au crédit et à l'assurance pour les aider à surmonter les 'politiques à courte vue' ; la suppression des subventions aux effets pervers accordées par les pays riches et le développement de marchés consacrés aux actifs environnementaux.

Que vaut donc la nature ? Potentiellement, une somme rondelette, semble-t-il – si seulement le contexte de gouvernance et le cadre politique voulaient bien s'y prêter. Comme le déclarait Pearce : 'Lorsqu'elle est conçue et gérée avec soin, la conservation rapporte et les pauvres y gagnent.'

---

## SOURCE

Pearce, D (2005) *Investing in Environmental Wealth for Poverty Reduction*. Préparé pour le compte du Poverty Environment Partnership, PNUD, New York

Tragiquement, l'auteur, David Pearce, a trouvé la mort avant la publication de ce rapport. Veuillez adresser vos questions et vos commentaires au Conseiller économique senior de l'UICN, Josh Bishop : [Joshua.bishop@iucn.org](mailto:Joshua.bishop@iucn.org)

Le lecteur pourra se procurer le rapport au format électronique en consultant le site : [www.biodiversityeconomics.org/library/search\\_the\\_library\\_by\\_category/incentives\\_finance\\_and\\_policy/growth\\_poverty\\_inequality/environment\\_for\\_the\\_mdgs/index.html](http://www.biodiversityeconomics.org/library/search_the_library_by_category/incentives_finance_and_policy/growth_poverty_inequality/environment_for_the_mdgs/index.html)

Le lecteur trouvera un complément d'information sur le Poverty Environment Partnership sur le site : [www.povertyenvironment.net/pep/](http://www.povertyenvironment.net/pep/)

---

## BIOSOC

BioSoc est un nouveau bulletin électronique mensuel publié par le Poverty and Conservation Learning Group – PCLG (Groupe d'apprentissage sur la pauvreté et la conservation), sous l'égide de l'International Institute for Environment and Development – IIED (Institut international pour l'environnement et le développement). BioSoc est un bulletin disponible en anglais, en espagnol et en français qui met en valeur les nouvelles recherches fondamentales sur la biodiversité et la société, la pauvreté et la conservation.

Tous les numéros sont disponibles en ligne en tapant : [www.povertyandconservation.info](http://www.povertyandconservation.info)

Veuillez nous indiquer d'autres réseaux qui pourrait être intéressés par ce bulletin en adressant un courrier électronique à : [BioSoc@iied.org](mailto:BioSoc@iied.org)

## POVERTY AND CONSERVATION LEARNING GROUP (PCLG)

Le PCLG entend partager des informations fondamentales, mettre en valeur des nouvelles recherches importantes et promouvoir l'apprentissage sur les interactions entre pauvreté et conservation. Pour obtenir un complément d'information, consultez [www.povertyandconservation.info](http://www.povertyandconservation.info)

## SI VOUS NE SOUHAITEZ PLUS RECEVOIR BIOSOC

Veuillez adresser un courrier électronique à [BioSoc@iied.org](mailto:BioSoc@iied.org) en tapant UNSUBSCRIBE dans la ligne d'objet.